

FAQ Trail des Hauteurs

A quelle date est reporté le Trail des Hauteurs ?

La deuxième édition du Trail des Hauteurs aura lieu le **dimanche 15 octobre 2023**.

Les parcours des courses restent les mêmes. **Les horaires ont été changés :**

- 9h : départ du 28 km
- 9h30 : départ du 13 km
- 10h : départ du 5 km et de la rando/marche nordique
- 11h30 : départ du mini trail

Le départ s'effectuera à l'Île de Loisirs de la Corniche des Forts à Romainville.

Est-il encore possible de s'inscrire à la 2e édition du Trail des Hauteurs ?

Les inscriptions réouvrent à partir du dimanche 9 juillet, jusqu'au vendredi 13 octobre 2023 à 12h.
Tu retrouveras le lien des inscriptions sur notre site web.

J'étais inscrit avant le report, mon inscription est-elle encore valable ?

Ton inscription est toujours valable, nous t'attendons avec impatience sur la ligne de départ, dimanche 15 octobre !

Que faire de mon dossard que j'ai récupéré ?

Garde-le précieusement car tu devras le prendre pour courir avec le dimanche 15 octobre 2023 !

Quand puis-je retirer mon dossard si ce n'est pas encore fait ?

Du lundi 9 au vendredi 13 octobre à la Coloc de l'Ourcq

- de 9h30 à 18h30

Adresse : 2 Sente Léonard de Vinci, 93000 Bobigny.

Samedi 14 octobre, à l'Île de Loisirs de la Corniche des Forts, 93230 Romainville

- de 10h à 18h